

PLAN DE COURS

CRI 3810 : Délinquance sexuelle

Horaire : Lundi : 12h30 – 15h30

Professeur : Alexandra Zidenberg

Courriel : alexandra.zidenberg@umontreal.ca

Bureau : C4097

DESCRIPTION DU COURS :

Les principales théories ; les méthodes d'évaluation ; les modèles d'interventions.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

- Présenter les modèles explicatifs relatifs aux divers types de délinquance sexuelle.
- Connaître et appliquer les méthodes d'évaluation des délinquants sexuels.
- Présenter les principaux modèles d'interventions avec les agresseurs sexuels.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Cours magistraux
- Analyses de cas

TEXTE OBLIGATOIRE

Cortoni, F., et Pham, T.H. (2017). **Traité de l'agression sexuelle**. Bruxelles, Belgique : Mardaga Éditions.

PLAN DE COURS :

13 janvier Présentation et discussion du plan de cours ;
Introduction : types de délinquance sexuelle ; le diagnostic ;
Les théories explicatives : les infractions sans contact (ex., exhibitionnisme ; voyeurisme)
Lecture : chapitre 3

20 janvier	Les théories explicatives : les agresseurs sexuels d'enfants Lecture : chapitre 2
27 janvier	Les théories explicatives : les agresseurs sexuels d'adultes Lecture : chapitre 1
3 février	Les principes d'évaluation des délinquants sexuels ; les prédicteurs de récidive Lecture : chapitre 6
10 février	Les outils d'évaluation : la pléthysmographie ; les instruments de prédiction du risque. Lecture : chapitres 5 et 7
17 février	Analyse de cas
24 février	Examen 1
24 mars	Conférencier invité (TBD)
3 mars	Semaine de lecture
10 mars	Le traitement : l'intervention cognitivo-comportementale ; la psychopharmacologie ; la gestion du risque. Lecture : chapitres 8, 9, et 10
17 mars	Populations spéciales : la délinquance sexuelle chez les femmes ; les adolescents ; les cyber-agresseurs sexuels. Lecture : chapitres 11, 12, et 13
24 mars	Questions pratiques : inconduite professionnelle; impact du travail avec les délinquants sexuels sur les professionnels Lecture : disponible sur Studium
31 mars 7 avril	Analyses de cas
14 avril	Revue d'examen
28 avril	Examen final – Local à venir.

Je me réserve le droit de modifier le calendrier et le contenu du cours pour tenir compte de conflits ou de changements imprévus et je vous communiquerai toute modification dès que possible sur notre page de cours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen 1 (40% de la note finale)

L'examen 1 sera une combinaison de questions à choix multiples et à réponses courtes. L'examen portera sur toute la matière des cours magistraux précédents.

Examen final (60% de la note finale)

L'examen final sera une combinaison de questions à choix multiples et à réponses courtes portant sur la matière des cours magistraux depuis la semaine de lecture **et** de questions à développement portant sur des analyses de cas.

POLITIQUE SUR LES ABSENCES LORS DES EXAMENS (Règlement des études de premier cycle)

9.9 Justification d'une absence

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

PREFERENCES DE COMMUNICATION

La meilleure façon de me contacter est par courriel à alexandra.zidenberg@umontreal.ca. Avant d'envoyer une question par courriel, veuillez lire complètement ce plan de cours et explorer les ressources associées. Les réponses à plusieurs questions se trouvent dans ce document et nous renvoyons les étudiants au plan de cours si la réponse est déjà disponible. Veuillez allouer au moins deux (2) jours ouvrables pour une réponse avant de faire un suivi ou d'essayer de nous rejoindre via un autre mode de communication.

INCLUSION EN CLASSE

Afin de garantir que votre expérience en classe soit aussi positive, accueillante et intellectuellement stimulante que possible, je veux m'assurer que tout le monde se sente inclus. Donc, si vous avez un nom ou un pronom préféré (par exemple, Jake au lieu de Jacob), faites-le-moi savoir ! N'hésitez pas à me contacter si vous avez des inquiétudes au sujet de l'inclusion au cours du semestre et à me faire part de vos suggestions pour rendre ce cours plus inclusif de votre réalité.

L'INTEGRITE INTELLECTUELLE A L'UDEM

Tous les étudiants.es sont invités.e à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.es. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

L'utilisation de l'IA n'est pas autorisée dans cette classe. Il est également essentiel de noter qu'étant donné que les IA génératives sont entraînées sur des données existantes, elles risquent de « générer » un texte

qui a en fait été écrit par une personne réelle dans le passé. Un étudiant peut ainsi plagier involontairement une source sur laquelle le modèle a été entraîné.